



REMBOURSEMENT CRÉDIT AFFECTÉ

Par **belirette**, le **07/09/2015** à **14:44**

BonjourrrrrJe viens vers vous car je désespère je ne sais plus quoi faire:l'année dernière j'ai fais un crédit affecté à 0% pour des soins dentaires via mon centre dentaire. J'ai commencé à être prélevé en octobre 150 euros sur 12 mois. En décembre j'ai décidé d'arrêter avec dentexia le centre de nature car celui ne respectait pas ses rêves .Depuis je les relance ainsi que l'organisme de crédit pour être remboursé mais rien .J'ai bloqué le prélèvement que ce mois ci.J'ai appelé la direction des fraudes j'ai fais des courriers j'appelle sans cesse.La société m'indique qu'elle doit avoir la validation du centre dentaire pour rembourser et qu'il ne leur réponde pas.Jen suis à 1500 euros je me dis que c'est vraiment intentionnelle. rrrnmerci d'avance de votre aide

Par **grande maison**, le **13/09/2015** à **09:59**

BONJOUR marque de politesse [smile4]rnsi vous avez signé un crédit , vous êtes obligé de rembourser.rnl'organisme ne maîtrise en rien la suite , les soins, les rv.rnle crédit a été versé directement à dentexia?rnrndonc vous avez tout payé vos soins par avance et vous n'avez pas vos prothèses c'est cela?